

Indre-et-Loire - Justice

# Fin d'une malheureuse affaire de chevaux soi-disant maltraités

04/01/2017 05:24

justice

La NR s'était fait l'écho, en juillet 2015, de cette affaire de maltraitance présumée sur deux chevaux. La Fondation Assistance aux animaux de Paris s'était déplacée en Touraine pour constater les faits dénoncés par une personne.

La justice a tranché le 29 novembre dernier, dix-sept mois après le déclenchement de la procédure. Et elle a requis la relaxe pour les propriétaires de Wolfgang et Féroé, les deux équidés concernés : « *Aucune maltraitance n'a été reconnue par le tribunal et par le vétérinaire de Neuvy-le-Roi.* » Le parquet a évoqué « *une infraction qui ne semble pas caractérisée* ».

Le propriétaire de l'un de ces chevaux, Alain Andrault, a maintenant tout le dossier en main et se dit « *très content* » du dénouement de l'affaire, mais il « *dénonce toujours l'illégalité de la procédure* ».

Il explique : « *Wolfgang, 30 ans, et Féroé, 22 ans, nous ont été enlevés le 25 juin 2015* » à cause d'une personne de Sainte-Maure-de-Touraine à l'origine de cette affaire, aidée par une ancienne pharmacienne et « *leur ami enquêteur à la Fondation de Paris* », précise-t-il.

Les deux chevaux ont été enlevés à leurs propriétaires, rebaptisés « *Chocolat* » et « *Chocolatine* ». Après huit mois de recherche, le propriétaire Alain Andrault a retrouvé les chevaux dans une famille d'accueil à Neuillé-Pont-Pierre : « *Ils vivaient dans la boue, sales, errant dans un environnement hostile, vivant dans des conditions inadmissibles.* »

Les autorités ont été alertées, et il y a eu un constat d'huissier. Les deux chevaux ont été confiés à une autre famille d'accueil. Puis, le 25 septembre dernier, Alain Andrault apprenait que son cheval avait été euthanasié : « *J'étais anéanti, moi qui me battais avec mon avocat pour le récupérer!* »

A la lecture récente de la procédure, le propriétaire apprenait que son animal aurait dû/pu lui être restitué quelques mois seulement après la saisie, d'où son immense amertume. L'autre propriétaire devrait retrouver le sien, Féroé, toujours en vie.

Source : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2017/01/04/Fin-d-une-malheureuse-affaire-de-chevaux-soi-disant-maltraites-2956905>